

# L'ÉTAT CIVIL PARISIEN AUX ARCHIVES DE PARIS

En matière d'état civil enregistré dans les 20 arrondissements de Paris, les Archives de Paris conservent et mettent à la disposition des lecteurs sous forme numérisée ou microfilmée :

- **Le fichier et les actes reconstitués de naissance, mariage et décès du XVI<sup>e</sup> siècle à 1859.**  
Les actes détruits en mai 1871 pendant les incendies de la Commune n'ont pu être rétablis qu'à raison d'un sur trois environ (pour la période 1792-1859), grâce à deux grandes opérations de « reconstitution » de l'état civil parisien menées entre 1872 et 1897 puis entre 1941 et 1958.
- **Les tables décennales et actes de naissance, mariage et décès postérieurs à 1860** (voir détail ci-dessous).

À partir de 1913, les tables (décennales ou annuelles) et les actes d'état civil originaux sont conservés dans les mairies d'arrondissement. Seule une partie de ces documents est consultable sous forme numérisée, sur le site internet des Archives de Paris ([www.archives.paris.fr](http://www.archives.paris.fr)) et/ou en salle de lecture (voir tableau ci-dessous).

Pour obtenir une copie des documents non encore numérisés, il convient de vous adresser au service de l'état civil de la mairie du lieu d'habitation de la personne recherchée (voir procédure au dos).

\* Les tables (annuelles et décennales) des naissances n'ont pas été numérisées par les mairies d'arrondissement après 1932.

NAISSANCES	Sur internet	En salle de lecture
Fichier alphabétique des actes de naissance reconstitués du XVI <sup>e</sup> siècle à 1859	X (1 <sup>ère</sup> reconstitution)	X
Actes de naissance reconstitués du XVI <sup>e</sup> siècle à 1859	X	X
Tables décennales des naissances de 1860 à 1932*	X	X
Actes de naissance de 1860 à 1924***	X (jusqu'en 1922)	X
MARIAGES	Sur internet	En salle de lecture
Fichier alphabétique des actes de mariage reconstitués du XVI <sup>e</sup> siècle à 1859	X (1 <sup>ère</sup> reconstitution)	X
Actes de mariage reconstitués du XVI <sup>e</sup> siècle à 1859	X	X
Tables décennales des mariages de 1860 à 1932	X	X
Tables annuelles** des mariages de 1933 à 1954	X (jusqu'en 1947)***	X
Tables décennales des mariages de 1955 à 1974		X
Actes de mariage de 1860 à 1947***	X	X
DÉCÈS	Sur internet	En salle de lecture
Fichier alphabétique des actes de décès reconstitués du XVI <sup>e</sup> siècle à 1859	X (1 <sup>ère</sup> reconstitution)	X
Actes de décès reconstitués du XVI <sup>e</sup> siècle à 1859	X	X
Tables décennales des décès de 1860 à 1932 et de 1955 à 1984	X	X
Tables annuelles** des décès de 1933 à 1954 et de 1985 à 1986	X	X
Actes de décès de 1860 à 1986	X	X

\*\* Pour la période 1933-1954 les tables annuelles indiquent seulement le numéro de l'acte (pas la date).

\*\*\* Suivant les préconisations de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), les tables des naissances et des mariages sont diffusables sur Internet à compter d'un délai de 75 ans, celles des décès après un délai de 25 ans. Les actes de naissance sont diffusables après un délai de 100 ans et les actes de mariage après un délai de 75 ans.

**Les recherches sont effectuées directement par les particuliers à partir du site Internet des Archives de Paris ([www.archives.paris.fr](http://www.archives.paris.fr)) ou en salle de lecture sur les postes informatiques mis à leur disposition. Elles n'incombent en aucune façon au personnel des Archives. La reproduction d'actes est de 0,18€ l'unité.**

Si, en cas d'empêchement ou d'éloignement, vous ne pouvez effectuer vos recherches directement en salle de lecture, vous pouvez solliciter les services de l'UNE de ces associations d'entraide généalogique :

**La France généalogique**, 12 rue Vivienne lot 3 - 75002 Paris, [www.cegf.org](http://www.cegf.org)

**Le Fil d'Ariane**, [www.entraide-genealogique.net](http://www.entraide-genealogique.net)

**Les Passions de Pascaline**, <http://pascaline-passions.forums-actifs.com/>

À partir de 1925 (naissances), 1948 (mariages) et 1987 (décès), les copies d'actes d'état civil sont à demander auprès des mairies d'arrondissement concernées. Afin de communiquer aux services d'état civil le maximum d'informations sur l'acte recherché (nom, prénom de la personne recherchée, date ou numéro de l'acte) il est vivement recommandé de consulter préalablement les tables décennales ou annuelles de l'état civil numérisées, en salle de lecture des Archives de Paris ou sur leur site Internet [www.archives.paris.fr](http://www.archives.paris.fr).

Trois moyens sont à votre disposition pour émettre votre demande de recherche :

- par internet, en vous connectant sur le site [www.paris.fr](http://www.paris.fr), rubrique « Etat civil »,
- par courrier (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse), à la mairie d'arrondissement concernée,
- au guichet de la mairie d'arrondissement concernée où un formulaire est à remplir.

**Attention, l'état civil (naissances et mariages) de moins de 75 ans n'est pas intégralement communicable.** Selon les cas, le demandeur devra justifier de sa parenté avec la personne concernée par l'acte qu'il sollicite.

Mairie de Paris Centre (1 <sup>er</sup> au 4 <sup>e</sup> arrdt) 2 rue Eugène Spuller 75003 Paris Téléphone : 01 87 02 61 00	Mairie du 13 <sup>e</sup> arrondissement 1 place d'Italie 75013 Paris Téléphone : 01 44 08 13 13
Mairie du 5 <sup>e</sup> arrondissement 21 place du Panthéon 75005 Paris Téléphone : 01 56 81 75 05	Mairie du 14 <sup>e</sup> arrondissement 2 place Ferdinand Brunot 75675 Paris cedex 14 Téléphone : 01 53 90 67 14
Mairie du 6 <sup>e</sup> arrondissement 78 rue Bonaparte 75006 Paris Téléphone : 01 40 46 75 06	Mairie du 15 <sup>e</sup> arrondissement 31 rue Pécelet 75015 Paris Téléphone : 01 55 76 75 15
Mairie du 7 <sup>e</sup> arrondissement 116 rue de Grenelle 75340 Paris cedex 07 Téléphone : 01 53 58 75 07	Mairie du 16 <sup>e</sup> arrondissement 71 avenue Henri Martin 75775 Paris cedex 16 Téléphone : 01 40 72 16 16
Mairie du 8 <sup>e</sup> arrondissement 3 rue de Lisbonne 75008 Paris Téléphone : 01 44 90 75 08	Mairie du 17 <sup>e</sup> arrondissement, 16-20 rue des Batignolles 75017 Paris Téléphone : 01 44 69 17 17
Mairie du 9 <sup>e</sup> arrondissement 6 rue Drouot 75436 Paris cedex 09 Téléphone : 01 71 37 75 09	Mairie du 18 <sup>e</sup> arrondissement, 1 place Jules Joffrin 75877 Paris cedex 18 Téléphone : 01 53 41 18 18
Mairie du 10 <sup>e</sup> arrondissement 72 rue du Fbg St Martin 75475 Paris cedex 10 Téléphone : 01 53 72 10 10	Mairie du 19 <sup>e</sup> arrondissement, 5-7 place Armand Carrel 75019 Paris Téléphone : 01 44 52 29 19
Mairie du 11 <sup>e</sup> arrondissement place Léon Blum 75536 Paris cedex 11 Téléphone : 01 53 27 11 11	Mairie du 20 <sup>e</sup> arrondissement, 6 place Gambetta 75020 Paris Téléphone : 01 43 15 20 20
Mairie du 12 <sup>e</sup> arrondissement 130 avenue Daumesnil 75012 Paris Téléphone : 01 44 68 12 12	

[www.archives.paris.fr](http://www.archives.paris.fr)